

Instruction provisoire sur l'emploi de l'artillerie de la division blindée

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Instruction provisoire sur l'emploi de l'artillerie de la division blindée : approuvé le 14 juin 1991, sous le n° 2200/DEF/EMAT/EMPL/01 / Ministère de la Défense ; Etat-Major ; Bureau Emploi

Auteur(s) : France Ministère de la défense 1936-....

Autre(s) responsabilité(s) : France, État-major de l'armée de terre - Éditeur scientifique
France, Bureau Emploi - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : Paris : A.I.A.T., 1991

Description matérielle : 1 vol. (71 p.) : ill. ; 30 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. -- Artillerie -- Règlements

Sujet - Nom commun : Chars d'assaut -- France -- Règlements